

Examen d'admission en cours de scolarité dans l'école publique Document destiné aux parents des candidats

Admission en 11^e VP

1. Déroulement de l'examen

La session supplémentaire des examens d'admission se déroule

les 19, 20 et 21 août 2019

à l'établissement primaire et secondaire Isabelle-de-Montolieu, Ch. des Abeilles 11, 1010 Lausanne.

Si un candidat ne peut pas se présenter à un examen, les parents avertissent immédiatement l'établissement et fournissent un certificat médical en cas de maladie.

Si les parents ne souhaitent plus présenter leur enfant à l'examen d'admission, ils avertissent l'établissement dans les plus brefs délais.

2. Disciplines d'examen

Français, mathématiques, allemand, anglais et une des quatre options spécifiques (économie et droit, italien, latin ou mathématiques et physique).

Il n'y a pas d'examen oral.

3. Nombre de points à obtenir pour l'admission en 11^e voie pré-gymnasiale

20 points au total des notes à l'ensemble des examens.

4. Objectifs évalués

Les épreuves d'admission en 11^e VP évaluent la maîtrise des objectifs de 10^e VP, tels que définis dans le *Plan d'études romand (PER)*.

Le *Plan d'études romand* ainsi que des exemples d'épreuves peuvent être consultés ou téléchargés sur le site officiel du canton de Vaud aux adresses suivantes :

www.plandetudes.ch – <http://vd.educanet2.ch/exadmi>

5. Matériel à apporter

- plume ou stylo, crayons de couleur, gomme, taille-crayons ;
- compas, règle métrique, rapporteur, équerre, calculatrice non programmable.

6. Compétences attendues des candidats pour chaque examen

Examen de français (150 minutes)

L'épreuve de français se compose de deux parties :

- 1^{re} partie : fonctionnement de la langue (dictée) et compréhension de l'écrit.
- 2^e partie : production de l'écrit et fonctionnement de la langue.

La compréhension et la production de l'oral ne sont pas évaluées.

Compétences attendues

Lire et analyser des textes de genres différents et en dégager les multiples sens

- **Compréhension de l'écrit**

- lecture d'extraits d'un article de magazine et d'un extrait de nouvelle ;
- analyse et réponse à des questions.

Ecrire des textes de genres différents adaptés aux situations d'énonciation

- **Production de l'écrit**

- rédaction d'un extrait de nouvelle.

Analyser le fonctionnement de la langue et élaborer des critères d'appréciation pour comprendre et produire des textes

- **Fonctionnement de la langue**

- grammaire ;
- orthographe ;
- conjugaison.

Moyens d'enseignement officiels

Atelier du Langage, Hatier, 2009 (adaptation pour la Suisse romande).

Livre Unique, Hatier, 2009 (adaptation pour la Suisse romande).

Activités en vocabulaire. Ed. DGEO, 2004.

Moyens à disposition pendant l'épreuve

Dictionnaire et tableaux de conjugaison.

Examen de mathématiques (90 minutes)

Les compétences « techniques » en mathématiques sont principalement évaluées dans le cadre de la résolution de problèmes.

Compétences attendues

Poser et résoudre des problèmes pour modéliser le plan et l'espace

- figures géométriques planes ;
- solides ;
- transformations géométriques ;
- repérage dans le plan et dans l'espace ;
- ...

Poser et résoudre des problèmes pour construire et structurer des représentations des nombres réels

- nombres ;
- calculs ;
- ...

Résoudre des problèmes numériques et algébriques

- fonctions ;
- algèbre – calcul littéral ;
- algèbre – équations (uniquement équation du premier degré à une inconnue) ;
- proportionnalité ;
- diagrammes ;
- ...

Mobiliser la mesure pour comparer des grandeurs

- mesure de grandeurs et conversion d'unités ;
- calcul de grandeurs ;
- ...

Modéliser des phénomènes naturels, techniques, sociaux ou des situations mathématiques

- résolution de problèmes ;
- tri et organisation des informations ;
- communication des résultats ;
- ...

Moyen d'enseignement officiel

Mathématiques 9-10-11, Livre 10^e, CIIP/LEP, 2011.

Moyen à disposition pendant l'épreuve

Compas, règle métrique, rapporteur, équerre, calculatrice non programmable, aide-mémoire.
Mathématiques 9-10-11, Aide-mémoire, Ressources théoriques, CIIP/LEP, 2011.

Examen d'allemand (120 minutes)

L'épreuve d'allemand se compose de deux parties :

- 1^{re} partie: compréhension de l'écrit.
- 2^e partie : production de l'écrit.

La maîtrise du vocabulaire et des structures grammaticales est vérifiée par le biais de ces deux épreuves. La production et la compréhension de l'oral ne sont pas évaluées.

Compétences attendues

Lire de manière autonome des textes rédigés en langage courant

- **Compréhension de l'écrit**

- lecture et compréhension de textes personnels, descriptifs et informatifs (lettres personnelles, interviews, reportages, articles de presse, journaux de voyage,...) ;
- identification de la situation de communication (émetteur, destinataire, contexte, intention, illustrations, hypothèses, position de l'auteur) ;
- repérage et mise en relation d'informations explicites.

Ecrire des textes variés sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel

- **Production de l'écrit**

- production de textes descriptifs, narratifs ou informatifs – en grande partie au passé – sur des thèmes variés (lettre personnelle, invitation, mot d'excuses, réponse à des messages et à des annonces, lettre de remerciements, description d'événements, « Tagebuch »,...) ;
- identification du contexte de communication (discours adapté au destinataire, niveau de langage, aspects formels,...) ;
- choix et utilisation appropriés d'un vocabulaire suffisant pour s'exprimer dans des situations de la vie quotidienne ;
- production de textes sur des sujets quotidiens au moyen de phrases coordonnées ou subordonnées (weil, dass, wenn).

Observer le fonctionnement de la langue et s'approprier des outils de base pour comprendre et produire des textes

- **Fonctionnement de la langue**

Vocabulaire et orthographe

- connaissance du vocabulaire ;
- distinction grammaticale entre les mots (genre, nombre) ;
- enrichissement du vocabulaire.

Conjugaison

- temps de l'indicatif (présent, passé, futur) et impératif, verbes faibles, forts, mixtes, verbes à particules séparables, auxiliaires de temps et de mode ;

Grammaire de la phrase

- utilisation des formes de phrases (simple/complexe, affirmative/négative), de types de phrases (déclarative, interrogative, impérative), de la phrase coordonnée, subordonnée ;
- organisation des éléments dans la phrase (place du verbe, inversion, adjectif épithète, place des compléments, des pronoms, des adverbes) ;
- utilisation des prépositions ;
- ponctuation (place des virgules).

Les thèmes traités dans les textes se rapportent aux champs lexicaux étudiés dans les moyens d'enseignement.

Moyens d'enseignement officiels
Funk, Koenig, Koithan, Scherling, <i>geni@l</i> A2, E. 7-12, Langenscheidt, 2003 (livre de l'élève, brochure d'activités, glossaire). N.B. : Il existe désormais un lexique qui correspond à <i>geni@l</i> A1, A2, B1 : <i>Lexique bilingue : Deutsch – Français, Français – Deutsch</i> , Ediplus sàrl, Lausanne, 2009 (ISBN 978-2-9700645-5-8).
Moyen à disposition pendant l'épreuve
<i>Lexique bilingue : Deutsch – Français, Français – Deutsch.</i>

Examen d'anglais (120 minutes)

L'épreuve d'anglais se compose de deux parties :

- 1^{re} partie : compréhension de l'écrit.
- 2^e partie : production de l'écrit.

La maîtrise du vocabulaire et des structures grammaticales est vérifiée par le biais de ces deux épreuves. L'expression orale et la compréhension orale ne sont pas évaluées.

Compétences attendues

Lire de manière autonome des textes rédigés en langage courant

▪ **Compréhension de l'écrit**

- lecture et compréhension de textes variés liés à des thèmes de la vie quotidienne et à des sujets de société (lettres personnelles, interviews, reportages, articles, tests de personnalité, courts récits, pages web,...) ;
- identification de la situation de communication (émetteur, destinataire, contexte, intention, illustration, hypothèses, position de l'auteur).

Ecrire des textes variés sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel

▪ **Production de l'écrit**

- production, au présent, au passé ou au futur, de textes courts descriptifs ou narratifs sur des thèmes de la vie quotidienne, en ayant recours à des phrases simples (invitation, mot d'excuse, court récit, description plus complète de personnes, d'objets, d'animaux, de lieux, lettre, recette, courriel,...) ;
- identification du contexte de communication (émetteur, destinataire, support, but poursuivi, contexte social,...) ;
- choix et utilisation appropriée d'un vocabulaire suffisant pour s'exprimer sur des situations de la vie quotidienne et d'intérêt personnel (recherche de champs lexicaux, d'expressions, d'antonymes, de synonymes, mobilisation du vocabulaire à l'aide d'un support visuel,...) ;
- organisation d'un texte en paragraphes.

Observer le fonctionnement de la langue et s'approprier des outils de base pour comprendre et produire des textes

▪ **Fonctionnement de la langue**

Vocabulaire et orthographe

- distinction entre mots simples, composés et dérivés ;
- enrichissement du vocabulaire ;
- distinction entre phonème et graphème (homophones, diphtongues, élisions phoniques,...) ;
- utilisation adéquate des minuscules et des majuscules.

Conjugaison

- identification et utilisation des temps : imperative form, simple present, present continuous, simple past, will future, going to future ;
- verbes modaux au présent : can, would, must / have to ;
- verbes prépositionnels ;
- verbes + gérondif (-ing) ou infinitif ;
- formes passées et participe passé des verbes réguliers et irréguliers.

Grammaire et syntaxe

- utilisation de phrases simples et de phrases coordonnées ;
- utilisation de types de phrase déclarative, impérative, exclamative, interrogative ;
- utilisation de phrases de forme positive et négative ;
- aptitude à organiser un texte, repérer et utiliser des connecteurs.

Les thématiques traitées dans les textes se rapportent aux champs lexicaux étudiés dans les unités 1 à 8 des moyens d'enseignement *English in Mind 10^e*.

Moyens d'enseignement officiels

English in Mind 10^e, Cambridge University Press: unités 1-8: www.cambridge.org

Moyen à disposition pendant l'épreuve

Aucun moyen à disposition.

Examen de l'Option spécifique – Italien (120 minutes)

L'épreuve d'italien se compose de deux parties :

- 1^{re} partie : compréhension de l'écrit.
- 2^e partie : production de l'écrit.

La maîtrise du vocabulaire et des structures grammaticales est vérifiée par le biais de ces deux épreuves. L'expression orale et la compréhension orale ne sont pas évaluées.

Compétences attendues

Lire de manière autonome des textes rédigés en langage courant

- **Compréhension de l'écrit**

- lecture et compréhension de textes variés liés à des thèmes de la vie quotidienne et à des sujets de société ;
- identification de la situation de communication : émetteur, destinataire, contexte, intention, point de vue de l'auteur.

Ecrire des textes variés sur des sujets familiers ou d'intérêt personnel

- **Production de l'écrit**

- production de textes de types descriptif, narratif ou informatif sur des thèmes variés, dont les éléments sont connectés (courriers informels, descriptions, récits, résumés,...) ;
- mise en contexte des règles de grammaire et de syntaxe, du vocabulaire approprié, des modes et des temps verbaux adéquats.

Observer le fonctionnement de la langue et s'approprier des outils de base pour comprendre et produire des textes

- **Fonctionnement de la langue**

Vocabulaire

- connaissance du vocabulaire (utilisation en contexte) ;
- distinction grammaticale entre les mots (espèces, genre, nombre, fonctions) ;
- distinction lexicale entre les mots (simples, composés, dérivés,...) ;
- enrichissement du vocabulaire (synonymes, antonymes, familles de mots, champs lexicaux) ;
- approche de particularités, notamment faux amis.

Conjugaison

- verbes réguliers et irréguliers : temps de l'indicatif (présent, imparfait, passé composé, futur), impératif, gérondif, conditionnel présent.

Grammaire et syntaxe

- emploi de la phrase simple et de la phrase coordonnée, de la phrase déclarative, impérative, exclamative, interrogative, de phrases de forme affirmative et négative ;
- approche de particularités : forme de politesse, il y a, il faut, j'aime, être en train de, on,...
- adaptation du langage en fonction de la situation de communication ;
- aptitude à organiser un texte, à employer des connecteurs et la ponctuation.

Les thèmes traités dans les textes se rapportent en principe aux champs lexicaux étudiés dans les moyens d'enseignement : **percorsi 9 à 15**.

Moyens d'enseignement officiels

Mezzadri, Marco, Balboni Paolo E., *Rete! Junior. Corso multimediale d'italiano per stranieri [parte B]*, percorsi 9-15 – Guerra edizioni.

Vocabolario, grammatica e attività, italien 8^e degré (matériel vaudois DFJC 2010, CADEV 70416) – au programme : **percorsi 9 à 15**.

Verbi, italien degrés 7-8-9 (matériel vaudois DFJC 2009, CADEV 171042) – verbes et temps de conjugaison des programmes des 7^e et 8^e degrés.

Compréhension écrite : matériel de l'enseignant, 8^e degré (matériel vaudois DFJC 2010, CADEV 70424).

Moyen à disposition pendant l'épreuve

Aucun moyen à disposition.

Examen de l'Option spécifique – Latin (120 minutes)

L'épreuve de latin se compose de trois parties :

- 1^{re} partie : traduction d'une version (la brochure de vocabulaire latin 10S est mise à disposition).
- 2^e partie : questions d'étymologie.
- 3^e partie : culture latine.

Compétences attendues

Accéder aux principales sources de la pensée occidentale par l'étude de langues et de civilisations antiques dans une perspective d'enrichissement des références culturelles et de la langue française

- **Traduction de texte et prise des décisions nécessaires à une lecture cohérente**
 - traduction de textes plus longs et/ou plus complexes qu'en 9VP (constructions participiales, esse + datif, constructions infinitives, subordonnées à l'indicatif,...) ;
 - traduction élégante en français (substitution du participe latin par une phrase subordonnée en français par exemple).
- **Etude d'un vocabulaire de base et identification de son évolution dans d'autres langues**
 - réflexion sur le sens précis des mots en contexte ;
 - poursuite et approfondissement de l'étude de l'évolution du sens des mots ;
 - compréhension et mise en application des mots formés avec les préfixes notamment ab ou ad (abducteur/adducteur, abroger/s'arroger,...) ;
 - familiarisation sur les phénomènes de dérivation ;
 - identification et étude de la variété des dérivés des mots latins (gero-gérer, gestuelle, digestion,...) ;
 - sensibilisation aux affixes les plus courants (in, cum, inter, trans, ex, -tor, -sor, -trix,...) ;
 - étude de certains suffixes et préfixes (-issimus, -escens, -ficus,...).
- **Appropriation des outils de base en morphologie et syntaxe**
 - mémorisation des cinq déclinaisons fondamentales, des deux classes d'adjectifs ;
 - étude de subordonnées à l'indicatif (causales, temporelles, relatives, conditionnelles) ;
 - étude des constructions infinitives (simultanéité, antériorité) ;
 - étude des compléments de temps (à l'accusatif et à l'ablatif) et des compléments de lieu (accusatif, ablatif et locatif, avec ou sans préposition, proximité : ad ou ab,...) ;
 - étude de la formation et de l'emploi du comparatif de supériorité et de ses compléments (quam et ablatif seul) ;
 - étude de la formation et de l'emploi du superlatif et de ses compléments (ex ou génitif seul) ;
 - étude de quelques pronoms et/ou déterminants et de leurs nuances ;
 - étude et formation des participes présent et passé et de leur emploi ;
 - étude de la formation et des nuances de traductions de l'ablatif absolu ;
 - étude de la conjugaison de l'indicatif et de l'infinitif (1^{re}, 2^e, 3^e, 3^e mixte et 4^e conjugaisons) ;
 - étude de la voix passive (à il/ils seulement) et du complément d'agent ;
 - étude des composés de esse et de ire.

- **Utilisation des ressources documentaires pour découvrir les civilisations antiques et visite des lieux et musées archéologiques de façon réelle ou virtuelle**
 - réflexion sur l'évolution des structures politiques et sociales et ses causes (fondation historique et légendaire de Rome, de la République à l'Empire (jusqu'au II^e siècle av. J.-C. essentiellement),...);
 - reconnaissance des principales divinités grâce à leurs attributs caractéristiques ;
 - lecture d'épisodes mythologiques et légendaires.
- **Observation des permanences culturelles dans les arts, le droit, la politique et les sciences**
 - reconnaissance des mythes anciens illustrés dans l'art occidental jusqu'à nos jours ;
 - analyse d'images inspirées de l'Antiquité (*enluminures médiévales, sculpture et peinture de la Renaissance,...*) et décodage d'anachronismes.

Moyen d'enseignement officiel

Forum – 9^e, élève – Ed. Canton de Vaud CADEV 70866.

Forum – 10^e, élève (jusqu'au chapitre 8) – Ed. Canton de Vaud CADEV 71137.

Moyen à disposition pendant l'épreuve

Brochure de vocabulaire latin 10S (N° CADEV 72338) et/ou Vocabulaire Latin Forum 9^e-11^e (N° CADEV 142751)

Epreuve de l'Option spécifique – Mathématiques et Physique (120 minutes)

D'une manière générale l'élève doit savoir communiquer sa démarche et ses résultats.

Le candidat doit savoir utiliser la notation scientifique.

Compétences attendues

Poser et résoudre des problèmes en mobilisant des notions, des concepts, des démarches et des raisonnements propres aux Mathématiques

▪ **Nombres**

- connaissance et utilisation des 6 opérations (addition, soustraction, multiplication, division, puissance et racine) ;
- identification d'une suite de nombres de rangs consécutifs ;
- résolution de problèmes numérique par tri et organisation des informations (liste, tableau, schéma, croquis, etc).

▪ **Plan et espace**

- description de polyèdres selon leurs propriétés (faces, sommets, arêtes, relation d'Euler, dual) ;
- détermination du volume, de la surface ou d'une grandeur manquante d'un polyèdre en utilisant la formule de Pythagore ou le calcul algébrique ;
- représentation d'un solide en perspective cavalière ou isométrique.

▪ **Fonctions et équations**

- traduction et résolution d'un problème à l'aide de fonctions arithmétiques (suites) et de nombres polygonaux ;
- traduction et résolution d'un problème à l'aide de fonctions ;
- représentations de diverses fonctions polynomiales, rationnelles simples, exponentielles, etc.

Modéliser des situations, poser et résoudre des problèmes mobilisant des notions, des concepts, des raisonnements propres à la Physique

▪ **Optique**

- détermination graphique de la position et de la taille d'une image réelle ou virtuelle produite par une lentille convergente ou divergente ;
- utilisation des lois des lentilles.

▪ **Mécanique**

- définition d'un vecteur par sa direction, son sens et sa norme ;
- addition de vecteurs ;
- calcul de la force gravitationnelle entre deux corps ;
- rappel de la notion de masse et de force de pesanteur ;
- compréhension de la provenance de $g = 9,81 \text{ N kg}^{-1}$;
- étude des caractéristiques de la force de pesanteur et calcul de son intensité ;
- étude des caractéristiques de la force d'Archimède et calcul de son intensité ;
- décomposition de forces et détermination des intensités soit à l'aide de schémas à l'échelle, soit à l'aide de la trigonométrie ;
- calcul d'un moment de force lié à la rotation d'un solide autour d'un axe ;
- reconnaissance et prévision de la notion d'équilibre :
 - sur un point soumis à des forces concourantes ;
 - sur un plan incliné ;
 - sur un système possédant un axe de rotation.

Moyens d'enseignement officiels
<i>Eureka OS 10S Math-Physique</i> , fichier élève CADEV N°26522, livre élève CADEV N° 26514.
Moyen à disposition pendant l'épreuve
Compas, règle métrique, rapporteur, équerre, calculatrice non programmable.

Examen de l'Option spécifique – Economie et Droit (120 minutes)

Cette épreuve porte à la fois sur des aspects techniques (calculs, lecture de graphique, écritures comptables, etc.) et théoriques (connaissance de l'entreprise, du circuit économique, de la notion de politique monétaire, etc.).

Le candidat doit être capable de comprendre et d'utiliser un vocabulaire spécifique.

Compétences attendues

▪ **Connaissance de l'entreprise et de son environnement**

- connaissances générales liées à la notion d'entreprise (les différents types d'entreprises, leurs défis, leur environnement) ;
- appréhension de l'entreprise en tant que centre d'échange et compréhension du rôle de la comptabilité ;
- capacité à lire et à établir un bilan, à comptabiliser des écritures (avec et sans influence sur le résultat) et à clôturer des comptes ;
- représentation et illustration des interdépendances et interactions entre les différents acteurs économiques (notions de circuit économique).

▪ **Connaissance de la sphère financière**

Intérêts

- capacité à effectuer des calculs en lien avec la notion d'intérêt en fonction de situations données ;
- compréhension de l'évolution historique, du lien avec la politique monétaire et de la notion d'impôt anticipé.

Calcul de change (en suisse et à l'étranger)

- capacité à interpréter une cote de change et à choisir, en fonction de situations données, le cours adéquat, puis de produire une réponse ;
- capacité à comprendre la notion de politique de change et les conséquences des variations de change.

▪ **Connaissance de la sphère juridique**

- connaissance des principes de base du droit (à quoi sert le droit, d'où vient le droit, les sources du droit, les grands domaines du droit) ;
- le droit des personnes (personnes physiques et morales) ;
- Le droit de la famille (les formes d'unions & leurs conséquences juridiques).

Moyens d'enseignement officiel

Claude-Aimé Chevalley, Calculs pour l'économie, DFJC 2009.

Patrick Gianini-Rima, Initiation à la comptabilité, Lausanne, LEP 2014.

Cesla Amarelle, Droit Suisse, LEP 2013.

Moyen à disposition pendant l'épreuve

Calculatrice non programmable.

7. Retour des résultats et décision finale

Les résultats sont communiqués par la direction de l'établissement qui proposera un rendez-vous au cours duquel les parents pourront consulter les épreuves.

Conformément à l'art. 62 de la Loi sur l'enseignement obligatoire (LEO), le directeur de l'établissement décide de la voie dans laquelle le candidat sera scolarisé.

8. Bases légales et réglementaires

Loi du 7 juin 2011 sur l'enseignement obligatoire (LEO)

Art. 62 – Admission en cours de scolarité

¹ Lorsqu'un élève venant d'une école privée, d'une scolarisation à domicile, d'une école d'enseignement spécialisé ou d'une école extérieure au canton, arrive dans un établissement en cours d'année ou en cours de scolarité, il est admis en règle générale dans une classe correspondant à son âge.

² Le directeur décide son attribution à une classe, en fonction de son dossier scolaire et des connaissances dont il peut faire preuve. Au degré secondaire I, une évaluation permet de déterminer dans quels niveaux et quelle voie l'élève est scolarisé.

Règlement du 2 juillet 2012 d'application de la LEO

Art. 48 – Admission à l'école publique en cours de scolarité (LEO art. 62)

¹ Lors de l'admission dans l'école publique d'un élève scolarisé dans une école privée, à domicile, dans une institution de pédagogie spécialisée ou dans une école extérieure au canton, le conseil de direction décide son attribution à une classe en fonction de son âge, de son dossier scolaire et des compétences dont il peut faire preuve.

² Si, dans un délai de trois mois, il s'avère que l'élève n'a pas été placé dans la classe adéquate, il est transféré dans une classe correspondant mieux à ses capacités.

³ Au degré secondaire, un examen cantonal permet de déterminer si l'élève peut être admis en voie pré-gymnasiale. Le département fournit aux établissements les épreuves d'examen permettant d'évaluer les compétences scolaires des élèves. En voie générale, une mise en niveaux provisoire est décidée par le conseil de direction en fonction des évaluations dont il dispose.

Décision n° 147 « Admission en cours de scolarité dans l'école publique »

Accès

www.vd.ch/scolarite > Mon enfant commence ou rejoint l'école obligatoire > Références utiles